Nations Unies E/AC.51/1998/L.6

Conseil économique et social

Distr. limitée
23 juin 1998
Français
Original: anglais

Comité du programme et de la coordination
Trente-huitième session
1er-26 juin 1998 (première partie)
17-28 août 1998 (deuxième partie)
Point 8 de l'ordre du jour
Ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session du Comité

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session du Comité

Note du Secrétariat

1. Conformément au paragraphe 2 e) de la résolution 1979/41 du Conseil économique et social, en date du 10 mai 1979, et au paragraphe 2 de la résolution 34/50 de l'Assemblée générale, en date du 23 novembre 1979, le Comité présentera au Conseil et à l'Assemblée, pour examen, l'ordre du jour provisoire de sa trente-neuvième session, ainsi que la documentation nécessaire.

2. Dans sa décision 1983/163 du 22 juillet 1983, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de signaler à l'attention des organes intergouvernementaux et des organes d'experts, avant qu'ils adoptent des décisions, toute demande de documentation que le Secrétariat ne serait pas en mesure de satisfaire dans les délais prévus et dans les limites de ses ressources approuvées, et d'appeler l'attention des organes intergouvernementaux sur les cas où des documents risquent de faire double emploi et sur ceux où il serait possible de regrouper ou de fondre des documents portant sur des sujets similaires ou apparentés, afin de rationaliser la documentation.

3. De plus, dans la section B de sa résolution 52/214, du 22 décembre 1997, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de donner pour instruction à tous les départements d'inclure, selon qu'il conviendra, les éléments ci-après dans les rapports émanant du Secrétariat : a) un résumé du rapport; b) une récapitulation des conclusions, recommandations et autres mesures proposées; et c) informations générales pertinentes. L'Assemblée générale a également décidé que, dans tous les documents présentés aux organes délibérants pour examen et suite à donner, les conclusions et recommandations seraient imprimées en caractère gras.

98-17780 (F) 230698 230698

4. Le projet d'ordre du jour provisoire présenté ci-après de la trente-neuvième session du Comité du programme et de la coordination, établi sur la base des textes portant autorisation des travaux existants, sera mis au point à la fin de la session en cours compte tenu des recommandations adoptées par le Comité :

1. Élection du bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.

3. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies.

Documentation :

Rapport du Secrétaire général sur l'examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolution 45/254 A de l'Assemblée générale, par. 17, et E/AC.51/1998/L.7, par. 4)

4. Questions relatives au programme :

a) Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001;

Documentation :

Rapport du Secrétaire général sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 (sous forme de fascicules)

b) Évaluation.

Documentation :

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation approfondie du Programme de désarmement (A/52/16, par. 306)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation approfondie du Programme d'assistance électorale (A/52/16, par. 306)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de l'application des recommandations faites par le Comité du programme et de la coordination à sa trente-sixième session sur l'évaluation du Département de l'information [A/51/16 (Part I)]

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de l'application des recommandations faites par le Comité du programme et de la coordination à sa trente-sixième session sur l'évaluation des opérations de maintien de la paix : phase de liquidation [A/51/16 (Part I)]

5. Questions de coordination :

a) Rapport du Comité administratif de coordination;

Documentation :

Rapport général annuel du Comité administratif de coordination pour 1998

b) Mise en oeuvre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

Documentation :

Rapport intérimaire du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (E/AC.51/1998/L.7/Add.28, par. 23)

6. Rapports du Corps commun d'inspection.

7. Amélioration des méthodes de travail et des procédures du Comité du programme et de la coordination dans le cadre de son mandat (E/AC.51/1998/L.7/Add.30).

8. Ordre du jour provisoire de la quarantième session.

9. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa trente-neuvième session.